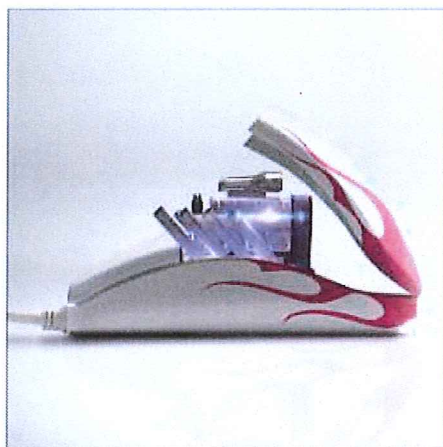
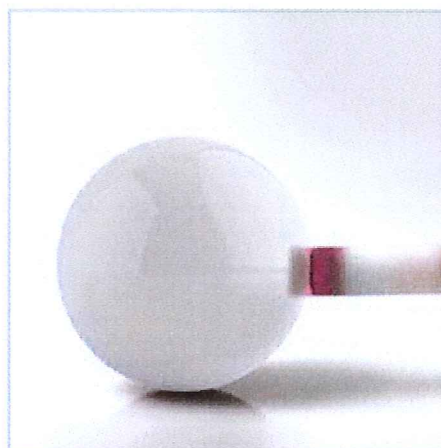




AUDIT
COMMISSARIAT
AUX COMPTES

ÉVALUER
RASSURER
RECOMMANDER
PÉRENNISER



HABITAT JEUNES LAVAL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

Aux Membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « HABITAT JEUNES LAVAL » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'annexe des comptes annuels expose les règles et méthodes comptables de votre association, relatives aux immobilisations et aux amortissements.

Ces informations sont complétées de considérations propres à l'exercice fournies dans les notes « Tableau des immobilisations » et « Amortissements des immobilisations ».

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe, ainsi que la pertinence des hypothèses sur lesquelles elles se fondent et des évaluations en résultant.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Laval, le 4 juin 2019

Le commissaire aux comptes,

ALTONEO AUDIT


Serge TOSONI
Associé Responsable Technique


Christophe MERIENNE
Associé Représentant Légal

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	20 221	19 266	955	5 805
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et				
Immobilisations corporelles				
Terrains	115 070		115 070	115 070
Constructions	2 910 554	1 433 397	1 477 157	1 629 194
Installations techniques, matériel et outilla	5 683 298	5 204 676	478 622	574 484
Autres immobilisations corporelles	2 249 652	1 848 455	401 197	433 375
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	36 270		36 270	36 270
TIAP & autres titres immobilisés	40		40	40
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	11 015 105	8 505 794	2 509 311	2 794 238
Stocks				
Matières premières et autres approv.	19 339		19 339	17 249
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur comman				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	87 117	12 494	74 623	32 104
Autres créances	101 294		101 294	82 215
Divers				
Valeurs mobilières de placement	321 929		321 929	316 229
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	862 849		862 849	741 782
Charges constatées d'avance	40 189		40 189	45 442
ACTIF CIRCULANT	1 432 716	12 494	1 420 223	1 235 021
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	12 447 821	8 518 287	3 929 533	4 029 259

Bilan

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	184 547	184 547
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	1 006 406	918 564
RESULTAT DE L'EXERCICE	72 185	87 842
Subventions d'investissement	662 678	701 534
Provisions réglementées	38 825	38 825
FONDS PROPRES	1 964 640	1 931 311
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques	250 452	239 512
Provisions pour charges	196 188	167 754
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	446 640	407 266
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts	881 503	1 042 614
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	881 503	1 042 614
Emprunts et dettes financières diverses	3 938	5 308
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	35 308	38 417
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	175 316	211 484
Dettes fiscales et sociales	406 352	389 997
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	12 353	729
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	3 483	2 133
DETTE	1 518 253	1 690 682
Ecart de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	3 929 533	4 029 259

Compte de résultat

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois
Ventes de marchandises		
Production vendue	3 519 739	3 489 432
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	345 004	342 521
Reprises et Transferts de charge	147 029	271 696
Cotisations		
Autres produits	13 374	1 150
Produits d'exploitation	4 025 147	4 104 799
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières	598 647	582 912
Variation de stock de matières premières		
Autres achats non stockés et charges externes	978 850	920 658
Impôts et taxes	147 997	147 549
Salaires et Traitements	1 350 862	1 418 996
Charges sociales	517 340	559 151
Amortissements et provisions	395 465	427 530
Autres charges	15 275	7 088
Charges d'exploitation	4 004 436	4 063 885
RESULTAT D'EXPLOITATION	20 711	40 914
Opérations faites en commun		
Produits financiers	14 123	11 320
Charges financières	13 920	17 655
Résultat financier	203	-6 335
RESULTAT COURANT	20 914	34 580
Produits exceptionnels	53 985	56 983
Charges exceptionnelles	2 714	3 721
Résultat exceptionnel	51 270	53 262
Impôts sur les bénéfices		
Report des ressources non utilisées		
Engagements à réaliser		
EXCEDENT OU DEFICIT	72 185	87 842
Contribution volontaires en nature		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
Total des produits		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite		
Personnel bénévole		
Total des charges		

Comptes Annuels / 2018

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : HABITAT JEUNES LAVAL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 3 929 533 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 72 185 Euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 25 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 1 à 10 ans
- * Matériel de transport : 3 ans
- * Matériel informatique : 1 à 3 ans
- * Mobilier : 2 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 221			20 221
Immobilisations incorporelles	20 221			20 221
- Terrains	115 070			115 070
- Constructions sur sol propre	2 511 215			2 511 215
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	399 339			399 339
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 671 454	11 843		5 683 298
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 552 002	21 672		1 573 673
- Matériel de transport	7 320			7 320
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	668 658			668 658
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	10 925 059	33 515		10 958 574
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	36 270			36 270
- Autres titres immobilisés	40			40
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	36 310			36 310
ACTIF IMMOBILISE	10 981 590	33 515		11 015 105

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	14 416	4 850		19 266
Immobilisations incorporelles	14 416	4 850		19 266
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	1 171 376	115 308		1 286 684
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	109 985	36 728		146 713
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 096 970	107 707		5 204 676
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 128 538	49 435		1 177 973
- Matériel de transport	7 320			7 320
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	658 748	4 522	107	663 163
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	8 172 936	313 700	107	8 486 528
ACTIF IMMOBILISE	8 187 352	318 550	107	8 505 794

Notes sur le bilan

Les opérations s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Total
Ventilation des dotations			
Compléments liés à une réévaluation			
Eléments amortis selon mode linéaire	4 850	313 700	318 550
Eléments amortis selon autre mode			
Dotations exceptionnelles			
Dotations de l'exercice	4 850	313 700	318 550
Ventilation des diminutions			
Eléments transférés à l'actif circulant			
Eléments cédés		107	107
Eléments mis hors service			
Diminutions de l'exercice		107	107

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 228 599 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	87 117	87 117	
Autres	101 294	101 294	
Charges constatées d'avance	40 189	40 189	
Total	228 599	228 599	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - rrr à obtenir	115
Divers- produits à recevoir	30 662
Int.courus/bons caisse	21 929
Total	52 706

Notes sur le bilan

Fonds propres

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Renouvellements investissements				
Prêts d'installation				
Autres provisions	38 825			38 825
Total	38 825			38 825
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions	155 754	30 024	4 589		181 188
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	251 512	43 443	29 503		265 452
Total	407 266	73 467	34 092		446 640
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		73 467	34 092		
Financières					
Exceptionnelles					

Provisions pour gros entretiens :

La dotation aux provisions pour gros entretiens des foyers est déterminée selon un pourcentage appliquée à la valeur estimée des bâtiments dont l'association est propriétaire. La reprise de ces provisions s'effectue selon les travaux de gros entretiens réalisés.

Une provision supplémentaire concernant l'accessibilité a été constitué sur une période de 4 ans, de 2014 à 2017. La provision globale est de 137 783.00 euros.

Autres provisions pour charges :

La provision concernant l'évaluation externe imposée dans les établissements sociaux et médico-sociaux selon l'article L312-1 a été provisionnée pour 3 000.00 euros.

Provision pour départ en retraite :

La provision pour départ en retraite correspond à l'engagement total des indemnités de fin de carrière. L'engagement est calculé selon la date de naissance du salarié, sa date d'entrée, son salaire, la probabilité qu'il reste dans l'association jusqu'à l'âge de la retraite.

Méthode de calcul : rétrospective des unités de crédits projetées

Hypothèses actuarielles retenues :

- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux d'actualisation (net d'inflation): 1.40%

Notes sur le bilan

Compte tenu de la baisse continue du taux d'actualisation, depuis 2016, l'association prend un taux moyen qui correspond à la moyenne des trois derniers taux.

L'association a souscrit un contrat collectif d'indemnités de fin de carrière. Il a été versé à la signature du contrat, une dotation de 150 000 euros.

- L'engagement total est de 302 122.84 euros
- déduction du versement 51 670.52 euros (solde sur montant initial)
- provision IFC à la clôture 250 452.32 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 482 945 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	881 503	162 835	471 406	247 262
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	3 938	3 938		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	175 316	175 316		
Dettes fiscales et sociales	406 352	406 352		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	12 353	12 353		
Produits constatés d'avance	3 483	3 483		
Total	1 482 945	764 277	471 406	247 262
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	161 111			
(**) Dont envers les associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fourn. fres non parvenues	51 165
Interets/emprunts mazagra	877
Interets/emprunts coubert	3 062
Gest.fds.form.continue	18 052
Gest.contr. à la construc	5 833
Dettes provis. pr congés à payer	110 842
Charges sociales s/congés à payer	48 748
Divers- charges à payer	12 353
Total	250 931

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	40 189		
Total	40 189		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	3 483		
Total	3 483		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires et ressources

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2018
Restauration	2 143 266
Hébergement	1 343 902
Divers	32 571
TOTAL	3 519 739

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	3 519 739		3 519 739
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	3 519 739		3 519 739

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 9 828 Euros

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Intérêts des emprunts	62 156
Autres engagements donnés	62 156
Total	62 156

Engagements reçus

	Montant en Euros
Plafonds des découverts autorisés	
Cautions solidaires consenties par la Communauté d'Agglomération de Laval au profit du Crédit sur les deux emprunts contractés en 2014	350 000
Avals et cautions	350 000
Autres engagements reçus	
Legs nets à réaliser	
Total	350 000